



● Le Mardi 9 Mai, à St-Brieuc, après 8 semaines de grève, le travail reprend à l'usine du Joint Français.

● Dans la journée, à St-Ouen, un camion de pommes de terre arrivera de St-Brieuc pour les travailleurs de l'usine Delle-Alsthom, occupée depuis 15 jours.

● Le soir même, à Paris, un gala de solidarité se tient à la bourse du travail, organisé par le Comité National de Soutien et le syndicat parisien des industries chimiques CFDT, avec Paco Ibanez.

● 10 jours plus tard, à Thionville, une gréviste des *Nouvelles Galeries*, interviewée à la radio, dira d'une voix ferme : « Nous tiendrons. S'il le faut nous ferons un deuxième Joint Français. Et si ça ne suffit pas : un deuxième Mai 68 »

## premières leçons

contre qui se battaient

les travailleurs du joint ?

La CGE c'est un véritable mastodonte : ce trust n'avait pas besoin de fonds anti-grève pour supporter 8 semaines de grève au Joint Français. La CGE c'est un « petit organisme » « très léger », comme dit Ambroise Roux lui-même son patron. C'est un holding, disent les spécialistes : et dans ce groupe, Ambroise Roux et son « brain trust » avec 400 personnes contrôlent 118.000 salariés répartis en 125 unités, elles-mêmes regroupées en secteurs d'activités !

équipements électroniques.....	34%
entreprise.....	17%
électronique et télécommunications.....	15%
fils et câbles.....	10%
accumulateurs et piles.....	8%
matériaux et isolants.....	7%
services.....	9%
total.....	100%

Ambroise Roux n'est pas mécontent de son affaire : c'est la sixième entreprise française selon le chiffre d'affaire et la deuxième affaire privée pour les effectifs. Le chiffre d'affaire était de 10,8 milliards en 71 : il est prévu qu'il augmentera de 68,8% en 5 ans, pour atteindre 16,6 milliards en 1975.

Au sein de ce mastodonte, le Joint s'intègre dans le secteur matériaux et isolants : l'ensemble du secteur ne représente que 7% de l'activité du groupe!

Le Joint Français s'est implanté à St-Brieuc en 63; la municipalité lui a tendu un tapis d'or : elle lui a offert un terrain de 20 hectares à un franc le mètre carré, promis 70.000 francs par emploi créé et établi gracieusement toute l'infrastructure. Sur cette base, de 63 à 70, la CGE a tiré du Joint des profits considérables. Tellement que d'autres requins se sont intéressés au marché : la main d'oeuvre japonaise et maltaise étant plus facilement corvéable encore que la main d'oeuvre bretonne, la concurrence était difficilement tenable dans le domaine des joints élémentaires ; mais il reste tout le champ des joints plus élaborés.

En fait pour les patrons de la CGE, ces difficultés financières passagères étaient une excellente occasion de rester fermes sur les salaires : la CGE en avait les moyens ; ses dirigeants en avaient la volonté. Ambroise Roux, renforcé récemment au conseil d'administration de la CGE par Huvelin, voilà l'avant-garde du CNPF. Et la politique du CNPF, on la voit bien dans